

ASSEMBLÉE NATIONALE
30 juin 2015

SECRET DES AFFAIRES - (N° 2857)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE2

présenté par
M. Kemel

ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 8, substituer au mot :

« leur »,

le mot :

« son ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.